



Conditions de parution des annonces de formation Et autres annonces en lien avec la médiation familiale

L'APMF se réserve la possibilité de publier ou non les annonces proposées. Avant de mettre en ligne une annonce, l'APMF en vérifie l'intérêt au regard de la pratique de la médiation familiale.

Durée de diffusion :

Jusqu'à la date de la formation ou l'événement, limitée à 2 mois pour les annonces sans échéance de date.

Coût : 15 € l'annonce

Gratuit pour les adhérents de l'APMF

Modalités : envoyer un mail au secrétariat de l'APMF (contact@apmf.fr)